

COMITÉ DE LIGNE CLERMONT-FERRAND/THIERS

PONT DU CHATEAU – 2 MARS 2009 –

Christiane LAIDOUNI, vice-Présidente du Conseil régional chargée des transports, introduit la réunion en rappelant l'implication du Conseil régional dans le domaine ferroviaire (gares, dessertes, tarification, l'infrastructure dans le cadre du plan rail et du CPER). Jean-Paul BOURNAZEL, responsable de l'offre à la direction déléguée TER, présente ensuite les caractéristiques de la ligne.

Le débat est ensuite lancé, et les principaux points abordés ont été regroupés par thématique.

Thème	Remarques	Éléments de réponse
Gares	Comment sont gérés les parkings (par exemple, depuis plusieurs mois, présence d'une voiture pillée à Vertaizon) ?	SNCF : dans le cas précis de Vertaizon, la SNCF a alerté les services de la Préfecture. La procédure est en cours.
	Quand va débiter l'aménagement de la gare de Vertaizon.	SNCF : le projet initial a été modifié pour intégrer l'opportunité d'agrandir les espaces de stationnement liée à l'acquisition de voies déclassées. Les travaux devraient débiter en fin d'année.
	Rénover la halte de Pont-du-Château.	Région : des aménagements pourront être prévus afin d'améliorer l'accueil et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
	Création d'une deuxième halte ferroviaire à Pont-du-Château.	Région : la création d'une seconde halte n'est pas à l'ordre du jour (investissement financier lourd). Le potentiel limité de voyageurs ne justifie pas la création d'une seconde halte.
	Améliorer le stationnement de la halte de Pont-du-Château.	Commune : la commune est propriétaire du parking. La réfection du revêtement, ainsi que l'agrandissement peuvent être envisagés.
	Quel est l'intérêt de créer une halte à Aulnat par rapport à celle de Pont-du-Château.	SNCF : la création de la halte d'Aulnat permet essentiellement d'offrir un point de croisement.

	A quel moment débutent les aménagements de la gare de Pont-de-Dore ?	SNCF : entre les mois de juillet et de septembre 2009.
Dessertes	La desserte entre Clermont-Ferrand et Pont-du-Château est insuffisante (absence de circulation l'après-midi).	Région : dans le cadre de la modernisation de l'axe est-ouest du périurbain prévue pour 2012 (CPER), le nombre de circulations va doubler (12 allers-retours jusqu'à Thiers et 20 jusqu'à Vertaizon).
	Les autocars TER desservant Pont-du-château devraient s'arrêter près de la halte et non en centre ville.	SNCF : le passage de l'autocar par la halte va être étudié. Commune : il subsiste le problème de retournement des autocars. Cela sera peut-être résolu avec l'agrandissement du parking.
	Nécessité d'améliorer les dessertes routières entre Clermont/Arlanc et Vichy/Arlanc, ainsi que leurs correspondances vers Saint-Etienne.	Région : une réunion de travail peut être envisagée, mais il faudra tenir compte des contraintes financières.
Matériel	Les X4600 vont-ils disparaître ?	SNCF : avec l'arrivée des AGC, ce matériel va effectivement être radié. Sur la ligne Clermont/Saint-Etienne, ce sont des X73500 qui circuleront, l'infrastructure n'étant pas assez consistante pour supporter le poids d'un AGC. Région : les futurs matériels, dont la commande sera bientôt lancée, remplaceront les RRR.

	Les X73500 ne disposent pas suffisamment de places réservées aux vélos.	SNCF : l'accueil des vélos dans les voitures est un problème récurrent. L'installation d'abris sécurisés dans les gares est à favoriser.
Infrastructure	La réouverture de la ligne Vertaizon-Billom est-elle envisageable ?	Région : la réouverture de cette ligne n'est pas prévue pour l'instant, vu l'état général du réseau auvergnat, et la nécessité d'engager des travaux sur la plupart des lignes (plan rail). Remarque : il serait intéressant que le Conseil général, gestionnaire de la desserte locale, envisage de mettre en place des navettes routières.
	Les travaux concernant la ligne Clermont/Saint-Etienne n'assureront pas sa pérennité (juste levée des ralentissements).	Région : RFF investit en priorité sur les lignes les plus fréquentées.
Intermodalité	Nécessité de coordination des autorités organisatrices de transport afin de faciliter les usages successifs des différents modes de transport.	Région : il est nécessaire de raisonner sur l'ensemble d'un territoire ; la conférence des territoires doit répondre à cet objectif. La Région souhaite jouer un rôle de coordinateur et de fédérateur. Pour cela, elle envisage de mettre en place une centrale de mobilité à l'échelle de la région.
Information	Comment les voyageurs seront-ils informés des travaux ayant lieu du 30 mars au 15 mai ?	SNCF : le plan de communication comporte des affichages, ainsi que la distribution de flyers.